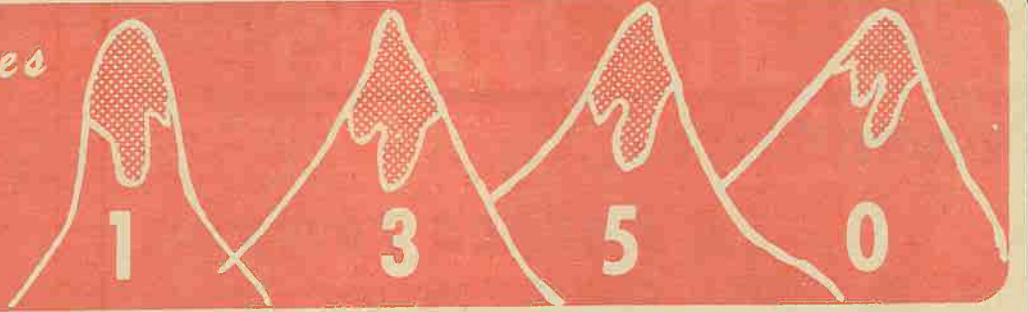


ST-DONAT *Pays de Rêves*

ALTITUDE



Vol. - 3 - No. - 11

OCTOBRE 1975

25 ¢

GUY PAQUETTE,

Candidat à la

Mairie de Saint-Donat

aux élections du 2 Novembre 1975



*Le Festival
des Couleurs*
à **ST-DONAT**

OBTIENT UN GRAND SUCCES

*TOUT SAINT-DONAT DECOUVRE LA QUALITE DES PRODUITS
DE SES ARTISANS.*

PLUS DE 25 ARTISANS EXPOSENT SOUS LA TENTE.

LE MINISTERE DES TERRES ET FORETS PARTICIPE A LA FETE.

PARADE TYPIQUEMENT D'AUTOMNE DE NOS JEUNES.

*350 PERSONNES ASSISTENT A LA GRANDE DANSE DU FESTIVAL,
AU SOUS-SOL DE L'EGLISE AVEC LA TROUPE "LES TOURNESOLS"*

LE RALLYE DES COULEURS, LE PLUS IMPRESSIONNANT

AVEC SES 64 EQUIPES DE PARTICIPANTS

A L'UNITE ROTHMAN'S ET AU SMOKE SHOP ROTHMAN'S

AVEC M. LAZURE ET M. PAYETTE,

UN GROS MERCI

DES ORGANISATEURS SATISFAITS DE LA REPONSE

DE LA POPULATION ET DES MARCHANDS



Manon Berthiaume et Michel Cloutier, grands champions du RALLYE DES COULEURS.



Quelques pas de danse avec la Troupe Les Tournesols à la soirée du samedi soir.



Sous la tente durant le FESTIVAL DES COULEURS nos exposants nous offrent des morceaux de choix,



ameublements
Barbeau & Garceau enr.

Voir page 11



Commentaires

à bâtons rompus

"Mercredi après-midi chômé pour tous!"

Le dernier éditorial a soulevé plus de commentaires que tous les autres depuis la naissance du Journal ALTITUDE 1350. L'idée "fofolle" de fermer le mercredi dans le but de recréer une vie communautaire donatienne a rencontré les désirs d'un grand nombre de marchands dont plusieurs voulaient qu'on publie leur nom.

Nous aurons, certes, l'occasion d'y revenir!

"Festival des Couleurs".

Même si notre "FESTIVAL DES COULEURS" fut un "mini-festival" le succès dépasse nos espérances. La collaboration complète et efficace des participants, femmes et hommes; soit sous la tente, à la parade, à la danse ou au rallye, a permis un déroulement parfait et un attrait surprenant pour plusieurs. La qualité des produits de nos artisans en a surpris plusieurs. et tous ont souscrit à ma suggestion de se réunir bientôt pour mettre sur papier les résultats de cette formidable expérience qui ne se terminera pas en "queue de poisson".

Elections municipales, le 2 novembre 1975.

En bon éditorialiste, je vous invite à venir voter lors des élections du 2 novembre à Saint-Donat. C'est un droit et un devoir civique. Votez pour qui vous jugez bon de voter; mais prenez la peine de remplir votre devoir de citoyen.

Il est malheureux que cette année encore, la mise en nomination ne se fasse qu'une semaine avant la journée de votation.

Cependant, cette année, à SAINT-DONAT, certains candidats ont voulu faire connaître au public leurs intentions. C'est du nouveau!

Etant candidat, j'ai pris arrangement avec quelques personnalités qui ont accepté d'écrire en toute liberté à tour-de-rôle les prochains éditoriaux du JOURNAL ALTITUDE 1350., si je suis élu?

Guy Paquette.

Le C R I... ferme ses portes à la fin d'octobre!

Après avoir rendu de nombreux services à la population de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci, le CRI (Centre de Références et d'Information) doit fermer ses portes faute de fonds.

Depuis le 2 mai une correspondance volumineuse et régulière avec les différents ministères des Affaires Sociales tant fédéral que provincial après quelques rencontres avec les autorités municipales aucune réponse intéressante n'est parvenu au CRI. La pétition contenant plus de 900 signatures n'a pas émit ni les bureaucrates, ni les autorités.

C'est donc avec regret que M. Réjean Nielly se voit dans l'obligation d'abandonner un service nécessaire à la population. Les gens qui consultaient ce Centre se ver-

tont dans l'obligation de reprendre le chemin de Ste-Agathe pour recevoir les réponses à leur problème.

Il est regrettable que tant d'efforts s'avèrent inutiles lorsque l'on sait jusqu'à quel point il était justifiable.

Vous avez des idées...ou des "connections"...qui peuvent nous aider. Ne vous gênez pas, communiquez immédiatement avec Réjean Nielly. Car il veut que le Centre vive....

P.S. Pourquoi ne pas demander aux Associations de St-Donat: AFEAS, Filles d'Isabelle, Chambre de Commerce en collaboration avec le Conseil Municipal de se réunir afin de trouver une solution au S.O.S. du CRI? Ce service est si important pour la population.

Démission de la directrice du Foyer St-Donat

Il est juste de dire que la vie file avec la rapidité de l'éclair. Ainsi, cinq ans se sont écoulés depuis que je suis au service du Foyer St-Donat. Avec joie et enthousiasme, j'ai organisé la vie au point de vue physique, intellectuel et moral, afin que nos chers retraités goûtent la joie et la sécurité.

La vie, dans un Centre d'hébergement suppose mille particularités Découvrir et réaliser les améliorations, petites ou grandes, susceptibles d'accommoder résidents ou employés, assurer aux plus intellectuels le pain de l'intelligence, fournir aux mains habiles le passe-temps désiré, procurer des loisirs agréables, créer, avec la collaboration des employés et des résidents, une atmosphère fraternelle, empreinte de chaleur humaine, compléter joie et sécurité, sans négliger le côté religieux si cher à nos personnes âgées, voilà une partie des préoccupations qui ont absorbé mon temps. L'autre par-

tie fut réservée au côté administratif, i.e. tout ce qui regarde les finances., les relations avec le Ministère des Affaires Sociales, la surveillance de l'économie de la maison, etc, etc.

J'ai rempli ma tâche avec grand bonheur. Malheureusement, ma santé flanche, et, à mon vif regret, je dois donner ma démission.

Merci sincère aux membres du Conseil d'Administration pour leur compréhension et le soutien moral qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Merci aux vénérés résidents du Foyer pour leur bon esprit, leur amabilité, toutes leurs délicatesses

Merci aux employés. Je peux louer leurs sens de la responsabilité, de la collaboration. Leur dévouement est connu, je les en remercie.

Pour le bonheur de tous, souhaitons qu'en cette oasis de paix continuent de régner; la joie, la sécurité la fraternité.

Françoise Thibault, c.s.c.

Nouveau Centre de jour pour personnes âgées

Québec, le 25 septembre 1975 - Le ministre du Revenu, le Dr. Robert Quenneville, député du comté de Joliette-Montcalm, annonce que le ministre des Affaires sociales, M. Claude-E. Forget, a rendu publique la création d'un centre de jour pour personnes âgées déjà existant, soit le Foyer Saint-Donat.

Le Dr Quenneville fait savoir que le centre de jour s'adresse aux personnes âgées habitant chez elles et vise à leur assurer certains services d'ordre social et médical. Ainsi, les personnes âgées qui habitent chez elles pourront aller au centre d'accueil pendant la journée y prendre leurs repas et participer aux loisirs des résidents. Cette clientèle externe pourra bénéficier des services de soins infirmiers ou médicaux et de services axés sur le maintien d'une bonne condition physique.

Le ministre du Revenu a déclaré que ce centre de jour recevra un budget de base de \$50,000 dont une partie ira au personnel affecté au centre de jour, soit un coordonnateur-animateur et une infirmière. L'autre tranche de cette somme servira à défrayer une partie du coût des repas et le transport de cette clientèle de jour. En ce qui concerne les repas et le transport, les usagers paieront une légère contribution.

La création des centres de jour, de dire le Dr Quenneville, s'intègre à la politique du ministère des Affaires sociales qui s'oriente de plus en plus vers le développement des services externes pour personnes âgées afin qu'elles puissent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible et ce, en toute sécurité.

SOURCE: Dr. Robert Quenneville
Ministre du Revenu et député du comté de Joliette - Montcalm
(418) 643-6013

Saviez-vous que...



Les Filles d'Isabelle

Les FILLES D'ISABELLE organiseront un BAZAR, samedi le 18 octobre 75. Votre collaboration nous sera très précieuse.

As-tu un BIBELOT qui dort, poussiéreux sur une tablette; un ARTICLE DE SPORT qui ne fait plus d'exercice; un VETEMENT PROPRE qui n'est plus à ta mesure; un JOUET D'ENFANT, non brisé, qui ne veut plus jouer; un OUTIL qui n'aime plus la menuiserie, le jardinage, le bricolage..?

Ne sois plus en peine! OFFRE-LES pour le bazar; ils seront vendus au plus bas prix, au profit du

Cercle et choyés par leurs acheteurs.

SI TU VEUX DONNER QUELQUE CHOSE, ADRESSE-TOI A:
le jour: Andrée Lambert 424-2344
le soir: Isabelle Marion 424-2700
ou si tu préfères va le porter directement chez Louise Beauséjour au 415 rue Principale.

Soyez attentifs...d'autres renseignements suivront pour vous communiquer l'endroit où se tiendra ce bazar et les heures d'ouverture Si tu vois des annonces ou une circulaire...prends le temps de la lire!

ALTITUDE
" 1350 "

C.P. 1350, ST-DONAT

Tél: 424-2610

Cré. MONTCALM, QUE.

TEL. Rés. 424-5901

Président et Directeur de la publicité: Guy Paquette.

Collaborateurs: Suzanne Piché
Claude Lafleur

Secrétaire: Lucille Paquette DEPOT LEGAL - Bibliothèque Nationale

Imprimeur: Imprimerie Léonard Inc. - St-Jovite

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE
Enregistrement No 3099

Abonnement \$3.00 par année.

ELECTIONS MUNICIPALES, 2 NOVEMBRE



M. Victor Granger, Conseiller

Contracteur de son métier M. Victor Granger défendra son siège lors des Elections du 2 novembre



M. Guy Beauséjour conseiller

Propriétaire de Boulangerie Tic-Toc se présente de nouveau à l'Election du 2 novembre



CANDIDAT A LA LA MAIRIE DE ST-DONAT

M. Guy Paquette

La Grosse Noce à Saint-Jovite

Les FETES D'AUTOMNE DES HAUTES-LAURENTIDES ont commencé à Saint-Jovite cette année sous le thème de "LA GROSSE NOCE". Un mail comptant plus de trente kiosques d'exposants protégés de la pluie par un immense toit de plastique; le couronnement de la Reine d'Automne; la Grosse Noce à l'église et la réception à l'Aréna et plusieurs autres activités ont permis aux gens de Saint-Jovite et des environs de s'amuser ferme durant la fin de semaine du 19 au 22 septembre.

Une organisation du tonnerre composée d'une vingtaine de personnes fut la clef de leur grand succès.



Le couple des mariés de la "Grosse Noce" en costume d'époque se rendent à l'Aréna où les attendaient de nombreux invités.

Madame Cécile Lacoste

Madame Cécile Lacoste, conseillère n'a pas pris de décision au sujet de sa candidature aux élections du 2 novembre prochain, et la

Direction du Journal n'a pu obtenir la confirmation de la candidature du maire sortant, M. Jean-Paul Charbonneau

AVIS

Est par les présentes donné, par le Centre Hospitalier Laurentien, situé au 234 rue St-Vincent Ste-Agathe-des Monts, de la région Laurentides-Lanaudière, d'une assemblée publique d'information qui sera tenue le 9 octobre 1975 à 20.00 hres en l'Auditorium du dit Centre Hospitalier. Cordiale bienvenue à tous et à toutes N'attendez pas d'être malade pour connaître votre hôpital!

Des chasseurs heureux



DES CHASSEURS HEUREUX, Wilfrid Charron et Pierre Plante (le tueur) posent avec leur belle capture. Marcel Robert faisait partie du trio chanceux.

Né à Montréal, Guy Paquette fait ses études primaires dans la paroisse Saint-Alphonse d'Youville et son cours classique au Collège de Ste-Anne-de-Beaupré.

Il a épousé Lucille Wagner de Montréal et est le père de cinq enfants. Restaurateur plusieurs années, il fut toujours mêlé de près aux organisations de sa paroisse. Après quelques années dans la vente d'articles publicitaires qui lui permirent de connaître St-Donat, il devient membre de la Chambre de Commerce de St-Donat et participe comme représentant de la municipalité aux expositions d'été et d'hiver à la Place Bonaventure à Montréal.

Il fut inspecteur municipal durant un an et Président de la Chambre de Commerce de St-Donat quatre ans. Durant ces quatre ans plusieurs réalisations importantes eurent lieu soit l'aéroport, l'aménagement des Cavernes de la Fée; il a appuyé fortement la construction de l'Aréna; il a participé activement à l'organisation de la Fête de l'Eau Pure, aux pageants aériens, aux Courses de Canots etc.

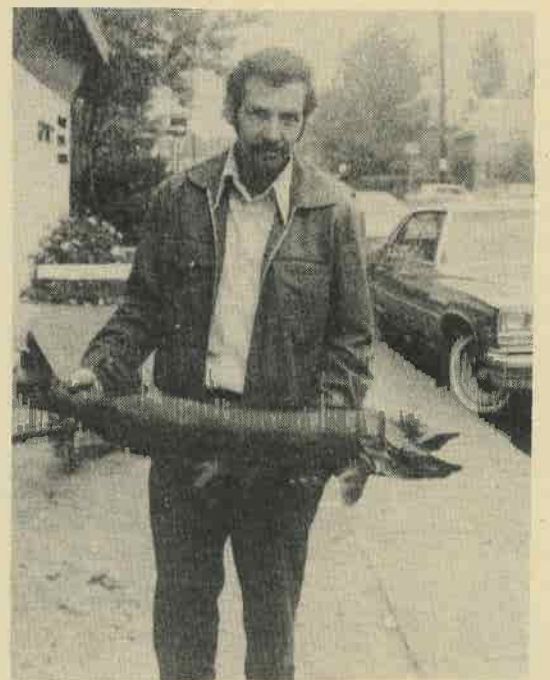
Fondateur et propriétaire du JOURNAL ALTITUDE 1350, depuis trois ans, il est agent d'immeubles pour les Immeubles Lumi Inc. à Saint-Donat.

Malgré ses nombreuses activités dans tous les domaines, il a pris le temps d'assister à des cours sur le "code municipal" donnés à la polyvalente de Mont-Rolland l'an dernier.

Il est vice-président de l'Association des Propriétaires du Lac Archambault et un des membres fondateurs du Club Social des Propriétaires du Lac Croche. Il est aussi diplômé de l'Alliance Economique Inc. de Montréal.

Ses loisirs se partagent entre la lecture de tous les journaux des Laurentides, revues et livres, et.....la culture des tomates!

Un Pêcheur chanceux



M. Bourguignon de St-Donat est fier de poser avec son "Moskie" qu'il vient d'empailler!



Normand Campbell

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Bureau du lundi au Samedi de 9.00 à 17.00 heures;
En Soirée: de 19.00 à 21.00 heures;
Mercredi pas de bureau.

TÉLÉPHONE: (819) 424-2882

BUREAU: 253 RUE AUBIN

CASE POSTALE 238

ST-DONAT, CTÉ MONTCALM

NETTOYEUR

ST DONAT

BUANDERIE

à partir du 29 septembre 1975

Je ne ferai plus la cueillette, ni la livraison du nettoyage

Un nouveau local sera à votre disposition

**chez Mme Yvon Ayotte
608 rue Principale.**

(voisin de Charette & Fr.)

ou chez

Fernand Bertrand Route 125,

Lac Ouareau. Tél. 424-2529

Dépôt du lundi et mardi

retour jeudi matin

Dépôt du mercredi

retour vendredi 9 a.m. à 9 p.m.

Je vous remercie pour l'encouragement que vous m'avez témoigné par le passé et j'espère avoir le plaisir de vous servir encore longtemps.

Fernand Bertrand.



TRACTEUR FORESTIER

JD644-A LOADER



Représentant: M. Bernard Leblanc

EQUIPEMENT SAGUAY LTEE

LAC-SAGUAY, P.Q.

CTE LABELLE

JOW 1LO

Tél.: 278-3271

Motel Forget

Lac Blanc, St-Donat

Location pour saison d'hiver

du 15 novembre au 15 avril

**Unité avec cuisinette,
salon, salle de bain
avec douche.**

**Pouvant loger 2 ou
4 personnes.**

Réservez dès maintenant

Saint-Donat (819) 424-2491

Montréal (514) 722-3080



Guy L'Espérance

Les Pétroles Laurentiens inc.

Monsieur Chaleureux, porte-parole de la compagnie Fina, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Guy L'Espérance au poste d'agent Fina pour la région de Saint-Donat.

Monsieur L'Espérance est bien connu dans la région. Homme d'affaires, il a souvent collaboré à des initiatives locales au sein d'organismes publics.

Le dynamisme et la compétence de monsieur L'Espérance vous sont une garantie de service hors pair.

On peut l'atteindre au téléphone en composant 424-2683.

**Cet homme
sympathique et dévoué
vous offre**



**LE SERVICE
CHALEUREUX
FINA**

En tout temps et pour tous genres de services et de produits pétroliers, faites appel à l'agent FINA.

Qu'il s'agisse d'huile à chauffage, d'essence ou d'huiles à moteurs pour tous types de véhicules, l'agent FINA vous servira à votre entière satisfaction.

Croyez-en Monsieur Chaleureux, vous ne trouverez que des produits de qualité et vous bénéficierez de toute l'expérience d'un spécialiste chez l'agent FINA.

Les Pétroles Laurentiens inc.

SAINT-DONAT, QUÉBEC

TEL.: 424-2683 - 2100



Guy Paquette vous propose son programme

CHERS AMIS,

C'est la première fois que je me présente à un poste public. Et c'est après avoir pesé le "pour" et le "contre"; après avoir senti le "trac" durant quelques mois d'une première entrée possible sur la scène publique, que j'ai pris maintenant la ferme décision de poser ma candidature à la MAIRIE de la belle municipalité de Saint-Donat.

Je considère comme un devoir civique le fait de consacrer quelques années de sa vie aux affaires publiques. Il était de mon devoir d'y arriver avec une certaine préparation et c'est ce que j'ai fait depuis une couple d'années.

Je ne viens pas à la Mairie en réformiste qui veut tout chambarder, non. Mais j'aimerais y mettre un petit peu de "panache" dans cette vie publique un peu terne et vivant au jour le jour.

M. Claude Masson, dans un éditorial de la Revue Municipale écrivait: "Les élus, qui doivent faire partie de la "minorité agissante" et non de la "majorité silencieuse", doivent provoquer eux-mêmes l'intérêt des gens pour la chose municipale. Les administrateurs municipaux doivent être "avant-gardistes", ils doivent être des meneurs et faire preuve d'originalité dans le développement de leurs municipalité afin de susciter la participation des citoyens non seulement en période électorale (comme c'est trop souvent le cas) mais tout au long de leur mandat."

Je crois sincèrement, tout comme les citoyens que Saint-Donat doit sortir de sa "torpeur". Saint-Donat est engourdie, amorphe, mal renseignée, sans contact avec sa population aux idées merveilleuses qui n'agit pas, faute d'oreilles attentives. J'ai toujours cru au bénévolat et j'y crois encore davantage depuis que le "Festival des Couleurs" est terminé. Il suffit de canaliser les énergies de toutes ces citoyennes qui se sont dévouées durant toute une fin de semaine au service des autres citoyennes incapables d'y participer activement. Il suffit d'écouter et d'apprécier toutes ces offres de service des citoyens qui ont menés à bonne fin le succès du Festival. Ce bénévolat, que serait-il s'il n'était le moins encouragé par un conseil de ville dynamique? Et c'est ce que ne je reproche le plus à notre conseil actuel. Je suis peut-être le seul à le dire à haute-voix, mais c'est ce que la population me dit dans les rencontres privées.

PROGRAMME

Naturellement, lorsqu'un candidat se présente à la mairie, il doit avoir un programme. Alors on peut faire le démagogue, promettre de baisser les taxes, promettre de couper les dépenses ou de jouer au "Père Noël" ou bien on joue carte sur table avec tous les atouts disponibles.

Rénovation

Albert Marceau Ltée

Construction

1-819-424-5016

ROUTE

Les routes de Saint-Donat sont un sujet de vives discussions. J'en ferai un sujet de priorité. Une bonne partie d'entre elles font jaser, à cause du soulèvement de la poussière et la seule solution est "d'attendre l'asphalte". Il est curieux que d'autres municipalités se servent encore du revêtement en "macadam" qui coûte moitié moins cher et qui dure presque aussi longtemps. Durant ce temps, les chalets peuvent se peindre, les fenêtres peuvent rester ouvertes et le sable ne polluerait plus l'air. C'est un problème à résoudre.

POLLUTION

Avant qu'il ne soit trop tard, il est urgent d'être beaucoup plus sévère sur les causes de pollution de nos lacs. Une étude complète des installations septiques est urgente sur tous les lacs de Saint-Donat. Il suffit de consulter les dossiers accumulés par une association de lac cet été pour en voir le besoin. Nos lacs sont la richesse et la vie des citoyens de Saint-Donat. Je reproche le peu de sévérité qui existe puisque nous avons la juridiction de notre côté.

ARENA

Il est inconcevable que notre aréna ne puisse "marcher" que cinq mois par année. Il est urgent d'y poser un plancher et toutes les dispositions seront prises dès le mois de mai 1976. Il serait "niaiseux" de rapporter ici toutes les raisons qui militent en faveur d'une telle promesse. Je suis assuré que la location d'été paierait amplement l'emprunt nécessaire.

DIRECTEUR DES SPORTS ET LOISIRS

En plus, un directeur des sports et loisirs, conçu pour Saint-Donat, après une étude gratuite du Conseil Régional des Loisirs des Laurentides (organisme subventionné par le gouvernement) serait des plus importants pour la municipalité. Le Haut Commissariat peut payer la moitié du salaire et même davantage; si nous prenons la peine de nous occuper de nos affaires.

CARTE TOURISTIQUE

Un projet qui m'a toujours préoccupé et qui est bien important est une carte touristique ou un livret touristique qui nous permettrait de nous retrouver nous-mêmes, chez nous et qui permettrait aux visiteurs de s'orienter adéquatement. Une petite projet d'Initiatives Locales de quatre personnes et le tour serait joué. Les moyens seront pris en conséquence.

Certains vont pousser des hauts cris: "Ca va coûter cher." Il me semble qu'à date, au contraire j'ai essayé par une planification à sauver de l'argent.

CENTRE ARTISANAL ET CULTUREL

Après l'expérience du "Festival des Couleurs", il n'a pas fallu de longues conférences pour arriver à la solution que nos "Artisans" à Saint-Donat, s'ils veulent s'épanouir, ont besoin de locaux. Premièrement, local pour leur permettre d'écouler leurs beaux travaux durant la saison estivale où le touriste à l'affaire; deuxièmement, locaux pour travailler à l'aise la peinture la céramique, les émaux sur cuivre ou le tour à bois. Une étude approfondie est déjà entreprise et bientôt une maquette vous permettra d'en voir une réalisation facile si la collaboration s'en suit.

ST-DONAT "VILLE"

ET POURQUOI PAS ?

Une suggestion nous avait été faite à l'occasion de l'Année du Centenaire par un ami vivant à l'extérieur mais amoureux de Saint-Donat plus que le plus Donatien d'entre nous. Cette suggestion était d'entreprendre des démarches pour faire reconnaître Saint-Donat...VILLE DE SAINT-DONAT. C'était l'occasion rêvée! Question de prestige! Question de "panache" aussi! Mais aussi question d'avantages assurés, que je vous laisse le loisir d'étudier grâce au document transmis par l'intermédiaire de l'Honorable Ministre Robert Quenneville. Nous y reviendrons.

ANNEXION DE LA PARTIE SUD DU LAC OUAREAU

Il faudra se pencher aussi sur un problème important pour Saint-Donat. Nous croyons que nous pouvons et nous devons tendre la main à l'autre moitié du Lac Ouareau et nous pensons que la majorité accepterait d'être annexée par Saint-Donat. C'est une question de "référendum". Il serait juste que Saint-Donat leur procurent une eau saine par notre usine d'épuration et une retenue des eaux par le barrage entretenu par la municipalité, puisse aussi contrôler leurs installations septiques. Et ces voisins du lac contribueraient à la vie communautaire avec intérêt.

Plusieurs autres projets devront être mis de l'avant, tel que des tracés perpétuels pour la moto-neige; une piste de bicyclette, sport peu coûteux et bénéfique pour la santé.

Une préoccupation personnelle est de revaloriser la fonction des inspecteurs, surintendants et conseillers municipaux.

Je considère publiquement et sans cachette que les conseillers et le Maire doivent recevoir une compensation. Et, je suis convaincu que lorsque chacun aura assumé ses responsabilités la population acceptera de bon gré un dédommagement raisonnable. En chiffre, il pourrait être de l'ordre de \$1,500 pour les conseillers et de \$3,000 pour le maire. J'aime les positions claires.

En posant ma candidature, je m'engage à servir au meilleur de ma connaissance les intérêts de la municipalité, à lui donner la place qui lui revient dans les Laurentides et à travailler comme je l'ai toujours fait pour rendre la VILLE DE SAINT-DONAT un "pays de rêve".

Toute association ou groupement ou tout citoyen désireux de me rencontrer pour plus d'explications peuvent me rejoindre à 424-2610 ou 424-5901. Il me fera plaisir de répondre à vos questions et ainsi avec vous travailler au mieux être de tous.

Guy Paquette.



MEMOIRE à Roch Bolduc sous-ministre

RE: Erection en ville

Au point de vue légal, en vertu de l'article 12 de la Loi des cités et villes, il existe une condition préalable, à l'érection d'une municipalité rurale en ville à savoir d'avoir une population d'au moins deux mille (2,000) habitants. Or, d'après le répertoire des municipalités, le village de [nom] a une population de cent-trente-cinq (135) habitants; conséquemment, la municipalité devra, conformément à l'article 12 de la loi précitée, établir à la satisfaction du lieutenant-gouverneur en conseil que des circonstances exceptionnelles justifient un tel changement de statut.

D'autre part, d'un point de vue administratif et pratique, je vous fait part d'une façon globale et analytique des différents avantages et inconvénients à devenir une ville:

AVANTAGES:

- Pour une ville de 50,000 habitants et plus, les membres du conseil peuvent avoir droit à un fonds de pension;
- Les employés municipaux peuvent être dotés d'un fonds de pension;
- Les villes peuvent vendre à l'enchère les objets trouvés ou saisis;
- Le droit de rachat pour les immeubles vendus pour taxes est de un an alors que sous le Code municipal il est de deux ans;
- Le greffier de la municipalité procède lui-même à la vente des immeubles pour défaut du paiement des taxes, alors que sous le Code municipal il faut s'en remettre au secrétaire-trésorier du comté;
- Le conseil fixe et modifie ses tarifs de compensation pour l'eau et les égouts sans aucune approbation i.e. électeurs, Commission municipale du Québec.
- Au moins vingt propriétaires doivent demander un referendum sur un règlement d'emprunt alors que sous le Code municipal seulement dix électeurs propriétaires peuvent le faire;
- Tous les employés cadre de la municipalité bénéficient d'une protection, soit un appel à la Commission municipale du Québec en cas de destitution ou de diminution de traitement, alors que sous le Code municipal, seul le secrétaire-trésorier a un tel privilège;

- Les villes peuvent se doter d'un fonds de roulement;
- Les villes peuvent se doter d'une cour municipale;
- Les villes ont une gamme plus vaste de fonctionnaires exemples: greffier, gérant...
- Les villes ont le pouvoir d'exproprier les propriétés de la Couronne des Compagnies de chemins de fer, des fabriques, des institutions religieuses charitables ou d'éducation.

INCONVENIENTS:

- Obligation d'entretenir ses chemins en hiver beaucoup moins de facilité pour obtenir des subventions au niveau du ministère de la Voirie pour ce faire;
 - obligation d'avoir un corps de police;
 - Au point de vue évaluation, une municipalité rurale qui s'érige en ville reste sous l'emprise du conseil de comté, bien qu'elle en soit exclue des autres fins;
 - Les villes ne bénéficient plus de tous les mécanismes agraires prévus au Code municipal concernant entre autres choses les fossés de ligne, les chemins et les cours d'eau;
 - La largeur des rues doit être d'au moins (66) soixante-six pieds dans les cités, villes, villages à moins d'obtenir une permission du ministre des Affaires municipales, alors que sous le Code municipal c'est (38) trente-huit pieds.
- Il convient également de mentionner d'autres points de moindre importance, mais qui sont dignes de mention:
- Les villes ont une gamme plus vaste de possibilités en matière de réglementation; par exemple: une ville peut réglementer la vitesse sur son territoire, alors qu'un village ne le peut pas;
 - Les villes peuvent être divisées en quartiers;
 - Sous le Code municipal, une vacance au sein du conseil se comble par simple résolution, alors que sous la Loi des cités et villes il peut y avoir des élections partielles;
 - Sous le Code municipal, la durée de la fonction du maire ou d'un conseiller est de deux ou trois ans avec élections à tous les ans pour une partie du conseil alors que sous la Loi des cités et villes il y a une élection à tous les quatre ans;

-Dans les villes on doit procéder à la confection de listes électorales, alors que sous le Code municipal, c'est le rôle d'évaluation qui tient lieu d'une telle liste;

-Sous le Code municipal... les pénalités maximales établies aux règlements municipaux sont de un mois d'emprisonnement ou \$20.00 d'amende, alors que sous la Loi des cités et villes, c'est deux mois d'emprisonnement ou \$100.00 d'amende;

Sous le Code municipal, la taxe d'affaires ne doit jamais être supérieure à \$100.00 alors que sous la Loi des cités et villes les limites sont de beaucoup supérieures (\$300.00 si la taxe est un montant fixe, ou encore si une telle taxe est basée sur la valeur annuelle ou locative le maximum est de \$5,000.00 ou 10% de cette valeur).

En conclusion, je dirais que le Code municipal est destiné et est très bien adapté pour les municipalités à caractère rural, alors que la Loi des cités et villes concerne mieux les municipalités à caractère surtout urbain.

Votre tout dévoué.
Dennis Pakenham,
Conseiller juridique.

Saint-Donat 30 juillet 1975.
Monsieur Ronald Lévesque,
Attaché de Presse,
Conseil Exécutif de O.D.E.Q.,
2700 Boul. Laurier, 3ième étage.
Ste-Foy, Québec.

Monsieur,

J'ai lu avec une très grande attention le "Mémoire de M. Dennis Pakenham, se rapportant aux avantages et désavantages de l'Erection en ville, pour une corporation municipale".

Le texte que vous m'avez fait parvenir répond en totalité aux différentes questions que je me posais depuis longtemps.

Je vous remercie grandement de votre promptitude à répondre à la requête que j'adressais à l'Honorable Ministre Robert Quenneville et je vous prie, Cher Monsieur, d'accepter mes salutations sincères.

Bien à vous.
Guy Paquette,
Directeur.

CENTRE PROFESSIONNEL

SAINT-DONAT ENRG.

Réal Payette D.E.C. L.L.L. D.D.N.
NOTAIRE - NOTARY
CONSEILLER JURIDIQUE

GAETAN CHAMPAGNE, B.A., L.L.L.
AVOCAT - PROCUREUR

ROBERT Y. LAVOIE
COMPTABLE AGREE

Dr. Pierre Villeneuve O.D.
OPTOMETRISTE - OPTOMETRIST

**444 rue, PRINCIPALE
ST-DONAT**

Tél.: (819) 424-2363

**C.P. 273
ST-DONAT JOT 2CO**



éditorial

Les "Vertus" de l'homme public

Y a-t-il possibilité de trouver des hommes publics intègres ou encore comment faire pour que l'administration municipale soit saine?

Quatre qualités de base doivent être indispensables aux hommes publics: l'honnêteté, la disponibilité, la compétence et la confiance.

L'honnêteté est la première de ces "vertus" à exiger d'un élu. Si tel individu est honnête avec lui-même, s'il possède une certaine moralité publique, il sera honnête dans sa fonction. Il ne faut pas exercer une honnêteté seulement pour se donner bonne conscience, pour se dire qu'on a personnellement rien à se dire mais exercer une honnêteté d'envergure, avec clairvoyance. Il ne faut pas oublier que le cancer ronge petit à petit et qu'il atteint toujours à l'endroit principal où il veut faire son oeuvre. Si un maire, par exemple, se vante d'être honnête lui-même sans se soucier de l'ensemble de l'administration qui est cancéreuse, le mal l'atteindra un jour ou l'autre et ce sera lui la victime du pourrissement.

La disponibilité: être à l'écoute des gens. L'élu doit être attentif aux désirs de la population mais il ne doit pas se laisser endormir par "la majorité silencieuse". Au contraire, étant par nature un leader, il doit agir avec "la minorité bougeante". Combien de partis d'opposition aux idées farfelues, combien de comités de citoyens formés pour des intérêts purement personnels n'auraient pas vu le jour si les élus avaient pris les devants pour susciter l'intérêt et même l'enthousiasme de leurs ouailles?

La compétence: dans la vie publique comme dans la vie privée, on ne peut pas demander à d'autres ce que l'on ne peut faire soi-même. Evidemment, un homme ne peut tout connaître mais

il faut qu'un administrateur ait suffisamment de compétence pour avoir une vision de l'avenir et non seulement se limiter à des politiques de courte vue face au développement de la municipalité sous toutes ses formes; développement économique et social, urbanisation, habitation, voies de circulation, environnement et espaces verts, etc. Il ne faut pas planifier en fonction d'un seul élément et d'un seul secteur mais en fonction de l'ensemble de la municipalité et de la vocation de celle-ci.

Enfin, la confiance. Non pas une confiance aveugle mais une confiance réfléchie à l'égard des administrateurs (hauts fonctionnaires, conseillers spéciaux, membres du personnel) car l'élu qui s'imagine qu'il peut tout mener seul fait fausse route.

Voilà de belles "vertus" à exiger d'un homme public. Dans le terrible quotidien elles ne s'appliquent pas aussi facilement. Mais il faut se rappeler aussi quotidiennement cette phrase de John Kennedy: "La force ne signifie rien sans la droiture".

Des électeurs

Art. 243. (Rempl. 18 El. II, bill 14.) 1. Tout individu, majeur et possédant la citoyenneté canadienne, a droit de voter à l'élection du maire et des conseillers locaux s'il est inscrit comme propriétaire ou locataire sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité et y est domicilié de puis au moins douze mois avant le jour du scrutin ou, s'il n'y est pas domicilié, est inscrit sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'un immeuble ou locataire d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le jour du scrutin.

2. Pour l'exercice de tout autre droit ou privilège conféré aux électeurs par les dispositions du présent code, sous réserve de l'application de l'article 758, est électeur tout individu qui, au moment d'exercer son droit ou privilège, est inscrit sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité comme propriétaire ou locataire d'un immeuble.

Art. 244. (Rempl. 17 El. II, bill 286 et mod. 18 El. II, bill 14.)

A également le droit de voter à l'élection du maire et des conseillers locaux, tout autre individu qui, au moment de voter, est majeur et citoyen canadien, est domicilié dans la municipalité depuis au moins douze mois et est inscrit au rôle d'évaluation.

Art. 244a. (Mod. 18 El. II, bill 14)

Toute corporation, société commerciale ou association a droit de voter à l'élection du maire et des conseillers locaux si elle est portée au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le jour du scrutin, comme propriétaire ou locataire d'un immeuble imposable, pourvu qu'elle ait payé ses taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent et peut voter par l'entremise d'un représentant autorisé à cette fin par une résolution du conseil d'administration, dont copie doit être produite chez le secrétaire-trésorier au moins dix jours avant la date de la votation. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote. La résolution mentionnée ci-dessus est valide tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une autre résolution aux mêmes fins.

Pour l'exercice de tout autre droit ou privilège conféré aux électeurs par les dispositions du présent code, sous réserve de l'application de l'article 758, toute telle corporation, société commerciale ou association est électeur si, au moment d'exercer son droit ou privilège, elle est inscrite sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité comme propriétaire ou locataire d'un immeuble imposable.

(Am. 17 El. II bill 286 et 18 El. II, bill 14) Une telle corporation, société commerciale ou association exerçant ce droit de vote lorsqu'un règlement est soumis à l'approbation des électeurs n'a droit qu'à un seul vote.

(Am. 17 El. II, bill 286)

Lorsque le règlement est soumis à l'approbation uniquement des électeurs propriétaires, elle n'a pas droit de voter si l'immeuble dont elle est propriétaire est exempt de taxes municipales; si l'exemption de taxes est partielle, la valeur est comptée proportionnellement à la quotité des taxes foncières payables à l'égard de cet immeuble.

auberge
de la
CORNICHE



Route 329
Saint-Donat

**PARTIE
D'HUITRES**

S A M E D I 18 octobre 1975

7.30 heures p.m.

Musique et danse

PRIX: \$7.50 par personne

Informations à partir de
4 heures p.m. tous les jours

Tél.: 424-2714

LE FESTIVAL DES COULEURS à St-Donat

C'est une réalité... le FESTIVAL DES COULEURS a eu lieu dans notre village dans un paysage de feu.

Les efforts réunis de plusieurs associations de Saint-Donat ont permis une fête pour tout le village de vendredi, le 26 septembre au dimanche 28.

Cette année encore LES FETES D'AUTOMNE DES HAUTES LAURENTIDES ont donné lieu à de nombreuses activités dans les municipalités de St-Jovite St-Donat et Ste-Agathe. Ces trois villes tour-a-tour ont organisé à leur façon et avec les moyens du bord des réjouissances pour leur population et le touriste de passage, venu admirer le paysage grandiose que nous présentent les arbres dans leur toilette d'automne.

A SAINT DONAT Guy Paquette, coordonnateur d'un Comité spécial de la Chambre de Commerce formé pour le FESTIVAL DES COULEURS, a depuis le mois de juillet stimulé et réuni les dames de l'A.F.E.A.S., les Filles d'Isabelle, les responsables de l'Education aux Adul-

tes et quelques membres de la Chambre de Commerce pour mettre sur pied le FESTIVAL DES COULEURS 1975.

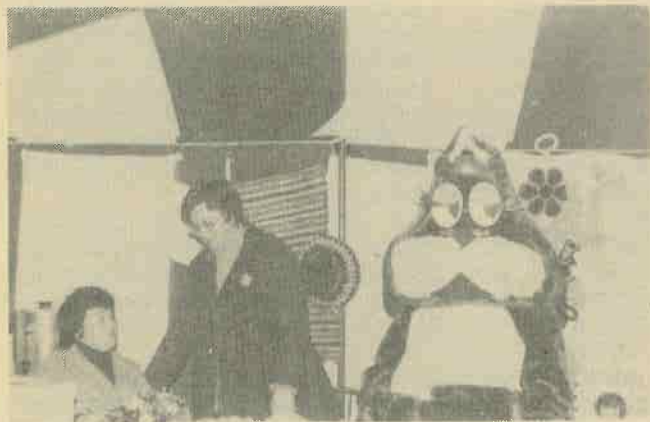
Malgré le froid et la pluie la tente fut installée sur la rue Principale où les travaux d'artisanat des exposants locaux ont fait l'admiration des visiteurs tout surpris de constater que de si "belles choses se faisaient chez-nous".

Sous la tente, les dames de l'A.F.E.A.S. avaient tout organisé pour nous permettre d'admirer et d'acheter les morceaux fabriqués par les gens de St-Donat. Vous aviez le choix!... de la jardinière en macramée aux chapeaux crochetés; de la catalogne aux pièces murales; de la peinture aux bibelots de bois. Il y avait des oeuvres pour tous les goûts et toutes les bourses. Vous pouviez siroter un café de Ghislaine et vous sucrer le bec avec le sucre à la crème de Sylvie.

L'Unité Rothman's et le "Smoke Shop" de Rothman's attirants les regards, nous ont permis de diffuser de la musique entraînante et de retransmettre aux passants les nouvelles, le programme des activités de la fin de semaine, avec Gilles au micro.

Les Filles d'Isabelle avaient organisé un service d'hôtes pour donner aux gens les renseignements et les diriger vers les lieux de différentes manifestations. Si vous rencontrez Lyne et José, demandez leur leurs impressions de leur première conférence qu'elles ont donné au Manoir des Laurentides où les Franco-ontariennes étaient réunies en congrès. Grand merci à Messieurs Lazure et Payette de Rothman's pour leur gentillesse et leur encouragement.

Cette première expérience fatigante pour les dames qui se sont succédées aux différents comptoirs sous la tente, fut appréciée et a provoqué l'enthousiasme de plusieurs... Un enthousiasme assez grand pour dire malgré tout... "IL FAUDRAIT RECOMMENCER".



L'accueil chaleureux de Irène Rivest et Ghislaine Morin a contribué à une assistance record, sous la tente.



- "LA ZINERIE" tel était nommé le coin des jeunes tricoteuses avec Madeleine St-Georges et Sylvie Charette.

Vous n'avez pas assisté à la Soirée du samedi 27 septembre au sous-sol de l'église... Vous avez manqué quelque chose...!

Avec la Troupe folklorique LES TOURNESOLS nous avons passé un soirée inoubliable. Leurs spectacles de qualité nous ont permis de revivre une "Noce de 1897" avec ses gigue, ses quadrilles; leur "Mosaïque québécoise" a suscité l'enthousiasme de la foule.

Mesdames Isabelle Marion, Huguette Houle et Madeleine Morin, des Filles d'Isabelle, étaient les hôtes de la soirée. Madame Micheline Campbell et M. Normand Campbell percevaient



-Carmen Faucher une assidue sous la tente doit enjoler Donatien, le Suisse pour lui vendre un chandelier.



-Micheline Gaudet et Mlle Morin sont heureuses de recevoir la visite de Donatien, le Suisse, sous la tente.

SOIREE avec la TROUPE "LES TOURNESOLS"



-M. Guy Paquette, coordonnateur du FESTIVAL DES COULEURS remercie les gens pour leur participation.



- "Les Tournesols" parmi nous.



-La Roulotte Rothman's "haute en couleur" quartier général du FESTIVAL DES COULEURS durant toute la fin de semaine.

les billets d'entrée.

Toute la soirée Gaston Forget, André Faucher, Michel Monette et Serge Falardeau de la Chambre de Commerce se sont affairés en arrière du bar pour répondre aux désirs des nombreux clients...

Vers les onze heures fèves au lard et Beignes ont rassasié les convives affamés. Guy "Tic-Toc" Beauséjour assistés de Mesdames Irène Rivest, Carmen Faucher, Ghislaine Morin, Irel Beauséjour, Claudette Juteau ont servi les assiettes, tandis que Noël... vendait le café....

Soirée réussie grâce à la participation de tous



PARADE DES ENFANTS



Ils étaient beaux et amusants nos enfants costumés, samedi après-midi pour la PARADE DU FESTIVAL DES COULEURS.

Cette parade à laquelle plus de vingt-cinq concurrents se sont inscrits a parcouru la rue Principale DONATIEN, le Suisse en tête sur la voiture de Serge Issa, toute panachée de feuilles multicolores.

Un jury composé de Madame et Monsieur Wm MacKay du Domaine Mousseau ont remis des prix à chacun. Micheline et Normand Campbell en avaient ramassé et emballé assez pour que chacun s'en retourne chez lui avec un cadeau.

Une autre activités des FETES D'AUTOMNE à laquelle la participation a encouragé les organisateurs.



Robert Ladouceur donnera le départ après la bénédiction des automobiles et des concurrents pas Monsieur le Curé, Jacques Fortier



De g. à d. M. Noel Hayes un commanditaire hors-pair, Guy Paquette, coordonnateur du Festival des Couleurs, Mlle Manon Berthiaume et Michel Clouier les grands vainqueurs n'ayant perdu aucun point, M. André Simard, commanditaire. A l'arrière les deux responsables du Rallye Messieurs René Collin et Robert Ladouceur.

RALLYE DES COULEURS

Les organisateurs du RALLYE DES COULEURS, Messieurs René Collin et Robert Ladouceur, furent les premiers surpris de la participation enthousiaste des 64 équipes inscrites.

Ce rallye amateur se composait d'équipes mixtes, féminines et masculines. Les concurrents avaient un parcours de 60 milles à couvrir y rencontrant de nombreuses difficultés et des questions un tout petit peu "embêtantes". Et c'est avec le sourire que tous attendaient les résultats à l'Hôtel Le Montagnard.

En maître de cérémonie expérimenté M. René Collin commença comme il se doit par nommer les derniers...qui ont perdu tous les points qu'il était possible de perdre...soit 270. Ils attendent bien à rire...mais nous cacherons leurs noms...

Les 64 équipes y passèrent chacune recevant une remarque du maître de cérémonie au plus grand plaisir de la foule.

Billet de Mini-Loto, d'Inter-Loto, consommations, trophées, bons d'achats furent remis aux équipes, en guise de prix.

L'Équipe gagnante composée de Manon Berthiaume et de Michel Cloutier remporta les Honneurs de ce Rallye amateur sans perdre un seul point. Les organisateurs qui n'en sont pas à leur premier rallye nous ont avoué qu'il n'avait jamais vu cela.

Bravo Manon et Michel.
Félicitations René et Robert.



64 équipes ont participé au RALLYE DES COULEURS.



Madame Suzanne Piché remet à l'équipe Réj an Gaudet et Fernand Simard un trophée pour la deuxième place. Ils n'ont perdu que trois points.



Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale

Septembre marque le retour à toutes les activités tant scolaires que sociales. Et si les étudiants ont repris le chemin de l'école, les adultes, eux, ont pris leurs activités sociales.

Lundi, le 22 septembre le Cercle local de l'AFEAS de St-Donat regroupait une quarantaine de membres et de nouvelles recrues pour la première réunion de l'année.

En l'absence de la présidente Mariette Dupuis c'est Irène Rivest, vice-présidente qui dirigea l'assemblée avec assurance et "un brin d'humour". Nous avons pris connaissance du programme d'études de l'année les membres du Conseil chacune responsable d'un comité spécial ont sollicité le concours des membres pour mener à bien les différents sujets à traiter durant l'année.

Un travail d'équipe n'est possible que si les gens se connaissent et se sentent à l'aise entre eux. Pour favoriser un tel climat au sein de notre cercle, sur l'invitation de l'animatrice de la soirée chacune à tour-de-rôle s'est présentée. Il fut très agréable de savoir que "une telle" est l'épouse de Monsieur X, qu'elle demeure à Saint-Donat depuis X années, qu'elle est maman de X enfants, qu'elle aime le tricot, la lecture... etc. etc. Nous sommes heureuses maintenant de "mettre un nom sur tous les visages" et nous avons sûrement trouvé une amie de plus.

Si pour le plus grand bien du mouvement, nous nous sommes présentées, j'ai pensé qu'à vous, chers lecteurs, il serait opportun de présenter le mouvement de l'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE au début de l'année.

A l'occasion de l'Année Internationale de la Femme, l'AFEAS, a entrepris une vaste enquête scientifique sur le statut légal et financier de la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise familiale. Ce rapport comprendra: 1.- une compilation d'enquête scientifique; 2.- un rapport d'un vaste programme d'animation réalisé à travers la province; 3.- des recommandations adressées aux gouvernements fédéral et provincial.

Avec des réalisations si importantes vous pouvez vous rendre compte que l'AFEAS est une association des mieux structurées qui tient compte des idées exprimées et qu'elle forme les membres à penser collectivement et à agir en vue de l'amélioration de la famille et de la société en général. Elle se présente comme un corps intermédiaire sérieux, valable et reconnu. Ses 36,500 membres en font une force de frappe imposante.

A toutes celles qui désirent connaître davantage le mouvement, il nous fera un grand plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine réunion le 27 octobre à 8 heures au Collège Sacré-Coeur, rue du Collège.

Si vous désirez des renseignements un simple appel téléphonique à Irène Rivest (424-2577) ou à Françoise Lambert (424-2821) et vous serez bien informées.

Il ne faudrait pas "demeurer chez-vous" si vous avez le goût de venir. Les gens sont si occupés. Il ne faudrait pas leur tenir rigueur si une invitation personnelle ne vous est pas adressée.....

Alors... au 27 octobre. Nous vous attendons toutes.

Lucille Paquette

Commission Scolaire des Laurentides

Copie d'une résolution adoptée par les membres de l'Exécutif de la Commission scolaire des Laurentides lors d'une Assemblée régulière tenue le 4 septembre 1975, à Sainte-Agathe-des-Monts.

724ième résolution: Il est proposé par le Commissaire J.-Jacques Gilbert de fixer comme suit, pour l'année 1975-1976, le prix du repas et des aliments à la carte servis dans les cafétérias administrées par la Commission scolaire.

a) Spécial REPAS COMPLET:

Pain, beurre, soupe, plat du jour avec légumes, fruit ou breuvage (lait-jus de fruit-thé-café). Prix: \$1.00

b)	74-75	75-76
Pain	.10c	.10c
Soupe	.20c	.15c
Plat du jour	.65c	.70c
Pâtisserie	.15c	.15c
Fruit	.15c	.15c
Lait-café-thé	.15c	.15c
Jus de fruit	.15c	.15c
Sandwich	.30c	.35c
Frites	.25c	.35c
Hamburger	.35c	.35c
Hot-dog	.30c	.30c
Liqueur	.15c	.20c
Crème glacée	.20c	.20c
Salade de xchoux	.10c	.10c

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme, ce onzième jour de septembre 1975.
Gaston Benoit, Directeur général.

Service d'Éducation aux Adultes

LE 20 OCTOBRE 1975, DEPUTERA LA SECTION D'HOTELLERIE DE STE-AGATHE, UN COURS DE "BOUCHER-CHARCUTIER" DEBUTANT, D'UNE DUREE DE 32 SEMAINES.- VOUS POUVEZ APPRENDRE UN TRES BON METIER TOUT EN RECEVANT UNE ALLOCATION FINANCIERE VARIANT ENTRE \$45.00 et 105.00 PAR SEMAINE.- TOUTE PERSONNE INTERESSEE DOIT SE FAIRE INSCRIRE AU CENTRE DE LA MAIN D'OEUVRE DU CANADA DE STE-AGATHE-

Domaine Forget

Lac Blanc, St-Donat

DEVELOPPEMENT DANS LA MONTAGNE

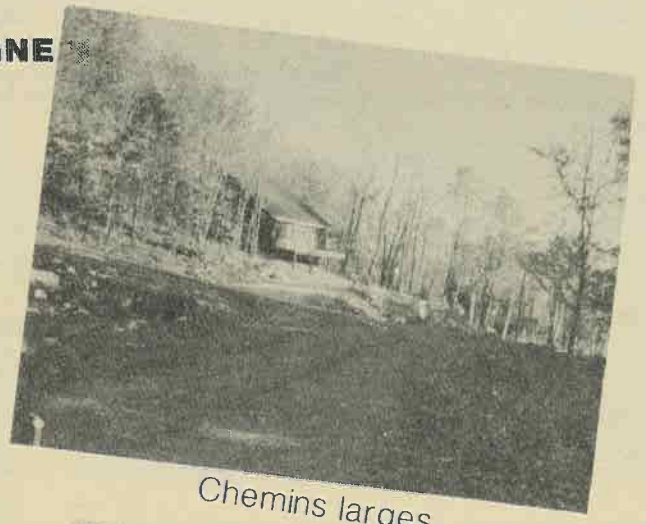
ELECTRICITE - FACILITE D'EAU

TERRAINS CADASTRÉS

- 30,000 p.c.



Electricité



Chemins larges



De l'espace



Suivez la flèche



Vue Panoramique

.12 à .15 du p.c.

Termes faciles St-Donat (819) 424-2491 Montréal (514) 722-3080

C'est bon d'avoir un beau chez-soi. Avec Simmons

Le côté pratique de Simmons



Le sofa-lit "Hide-A-Bed"
un sofa accueillant le jour, un lit confortable la nuit

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

Une tradition riche et respectée de Simmons



"Andrew Malcolm"...
construction anglaise traditionnelle, riches tapisseries d'ameublement, une qualité indiscutable

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

Le style de luxe de Simmons



"Selig"...
se distingue par ses tapisseries, ses textures, son style contemporain

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

La ligne canadienne de Simmons



"Early Canadiana"...
une reproduction authentique du Canada français et du Haut Canada, en bois de pin blanc frotté à la main

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

Le ton d'élégance de Simmons



"Andrew Malcolm"...
un nom qui inspire le respect, un artisanat remarquable, des lignes superbes

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

Le véritable confort de Simmons



"Beautyrest"...
le matelas qui possède un "don caché" ses ressorts ensachés individuellement en font le matelas le plus moelleux qui soit

*M.C. de Simmons Limited **SIMMONS**

De belles choses: un beau chez-soi. Chez votre détaillant

NOM DU DÉTAILLANT

Le matelas le plus moelleux qui soit dissimule un don.



Le matelas Beautyrest* est le seul à posséder un "don caché": ses ressorts ensachés individuellement.



Le matelas Beautyrest est construit de ressorts enveloppés séparément d'un sachet de tissu. Chaque ressort est indépendant. Il supporte individuellement la pression qu'exercent vos hanches et vos épaules ou soutient efficacement votre colonne vertébrale. Vous dormez donc confortablement et parfaitement détendu.

Beautyrest Back Care II

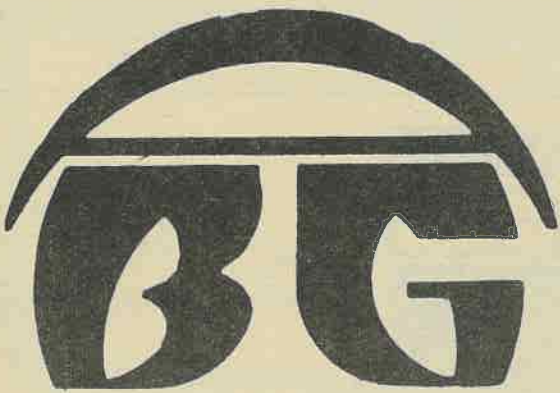
39" - 54"

et sommier



- Lits jumeaux, doubles, Queen et King-Size
- Choix de trois degrés de fermeté et trois finis distinctifs
- Tous les matelas Beautyrest sont aseptisés au procédé "Sanitized"

Beautyrest **SIMMONS**



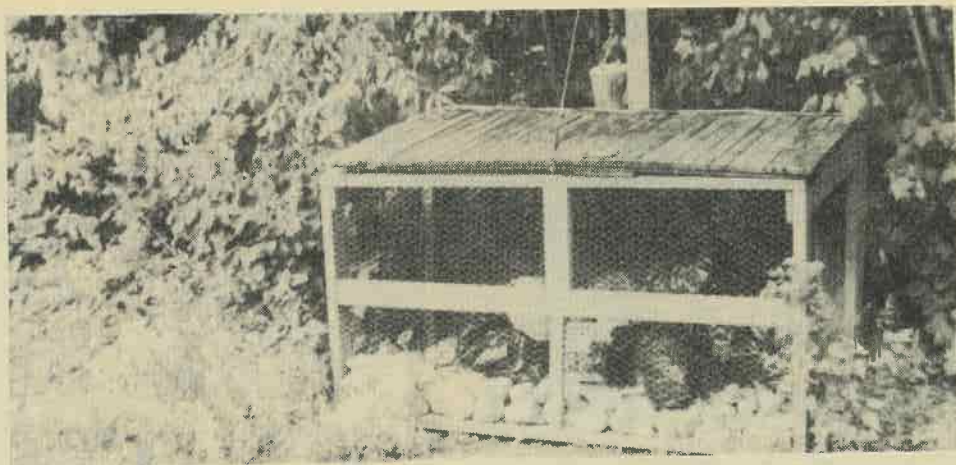
435, Rue Principale 424-2133
ameublements
Barbeau & Garceau enr.



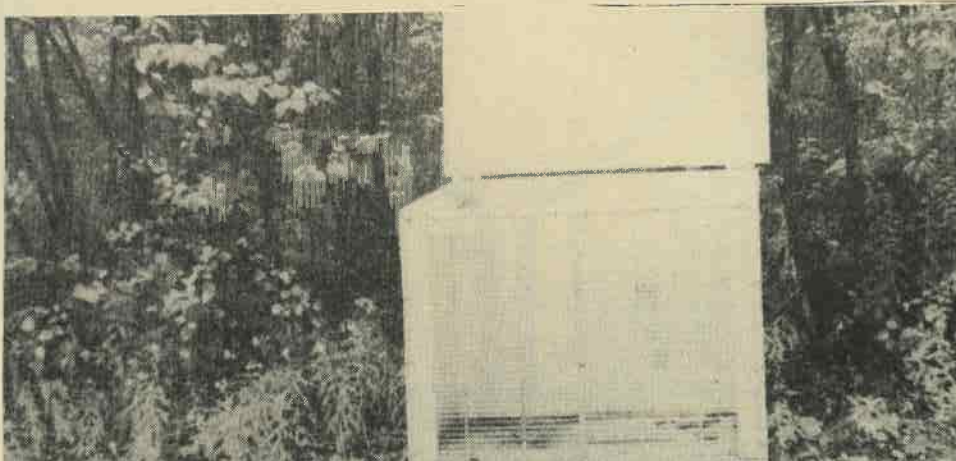
Le propriétaire de ce chalet est parti toute confiance et conscient d'avoir accompli tout son possible pour protéger l'environnement. Il avait déposé les ordures ménagères dans de bons sacs en plastiques. Loin de lui l'idée que l'entrée de son chalet présentait un tel spectacle pour les passants le lendemain matin.

Il n'a sûrement pas pensé ou plutôt imaginé que le "dit" sac attirait les corbeaux et les petits animaux. Eh! ouil il y a de gentils "petits" ours qui sortent du bois la nuit et qui se paient un bon gueuleton.

Ce n'est pas sans nécessité que les autorités municipales ont demandé de placer une boîte à ordures ménagères à votre entrée ou de déposer vos sacs dans les "Boîtes Publiques" placées à différents endroits le long des routes sur votre parcours.



Voyez cette boîte très simple, mais utile que tout bricoleur peut fabriquer. Remarquez qu'un rang de pierres fut déposé dans le fond afin d'empêcher qu'elle soit basculée ou par les "ours", ou la "charrue en hiver". Remarquez aussi la pesée (fabriquée avec une chaudière remplie de pierres) elle permet de maintenir le couvert ouvert lorsque vous déposez vos paquets.



Après le passage des boueurs... votre boîte vide conserve à votre entrée une apparence propre et agréable à voir par les passants.

Nous sommes tous portés à "quémander" auprès du Ministère de l'Environnement son aide pour protéger nos campagnes... Nous sommes tous portés à "critiquer" lorsque des impôts, ou des taxes nous sont imposés... MAIS... si chacun fabriquait "SA" boîte à ordures pour quelques sous avec des "restants" de bois... avec le "baril" rouillé qu'un coup de pinceau rendrait très coquet, nos cris et nos critiques seraient inutiles.

Donc, tous à la tâche et Saint-Donat demeurera "un pays de rêve". (Photos prises le long de nos routes, ici, à Saint-Donat)

Lucille Paquette.

**NOUVEAU
DEPOSITAIRE
DES PRODUITS**



ski-doo


Chez nous c'est
Ski-Doo

St-Donat

Marine Inc.

687 Principale St-Donat

Tél. (819) 424-2288



METRO TRAVEL AGENCY
AGENCE DE VOYAGE
- STE. AGATHE BRANCH -

Le monde à votre porte

*La Métro vous l'offre quelles
que soient les activités:*

- Voyage culturel....
- Vacances
aux 14 Soleils

*Oui! avec Métro c'est
réellement le monde
à votre porte.*

Nous sommes là pour ça.
Consultez-nous et nous nous
ferons un plaisir de vous aider
à résoudre vos problèmes de
VOYAGE.

33 RUE ST-VINCENT TEL.:
STE-AGATHE- 1-819-326-6838
DES-MONTS

229-5773 - Bur.
229-5537 - Rés.

MICHEL LEMONDE, C.A.
Comptable agréé - Chartered accountant


916, boul. Ste-Adèle Ste-Adèle 229-5773
C.P. 1256 - STE-ADÈLE

Tél.: St-Donat 424-5325
MONTREAL 332-9723

Pierre Trudel, c.a.

Boiteau, Trudel & Associés
comptables agréés - chartered accountants

560, boul. Henri-Bourassa, ouest
Suite 115 Montréal



ENTREPRISES
ELECTRIQUES
ST DONAT INC

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

paul duplessis, 819-424-2648
c.p. 339 st donat, co montcalm

LE TOURNOI DES DONATIENS 1975

Un immense succès

Tous étaient d'accord pour affirmer que cette année le Tournoi des DONATIENS était celui auquel le plus grand nombre de participants prenaient part. L'atmosphère qui régnait au chalet du Club de Golf durant la soirée le prouvait sans contredit.

Un copieux buffet fut servi après la distribution des trophées et la remise des prix de présence "surprises" pour les dames.

Ce magnifique résultat est dû aux efforts ardues de Messieurs Gaston Forget, Don Dairy et Serge Falardeau.

Il méritent un gros MERCI!



Le grand champion Richard Lévesque reçoit le magnifique trophée Jules Provost des mains de Claudette Provost.



La grande championne chez les Dames Lise Beauchamps reçoit son trophée des mains de M. Yvon Forget.



M. Bernard Béland reçoit gaiement le trophée pour le "1er prix du Score net" de M. André Gaudet.



Suzanne Piché reçoit de Ronald Barbeau son trophée pour le "1er prix du Score net".



Tous les records étaient possible.. M. Robidoux s'est vu décerner le trophée du "plus haut pointage" (Laboureur) par Monsieur le Maire, J.P. Charbonneau.



Chez les dames Lucille Paquette un peu ahurie reçoit le trophée du "plus haut pointage". Don Dairy lui... trouve cela drôle!



Buffet copieux.



Soirée plaisir pour tous.



Sur le vif



L'histoire de golf... était très bonne.!



Ils préparaient un BON TOUR Mais on n'a pas eu le temps de l'apprendre.!

"J'en ai pour tous les goûts..."



...servez-vous!"

Lucien Foisy

votre agent Molson

Cueillette des vidanges

15 SEPTEMBRE 1975

AU 15 JUIN 1976

Lundi: Lac Ouareau-Nord, Lac Croche, Lac Sylvere, Lac Blanc, Route 125 (18) du village au Parc du Mont-Tremblant.
Mardi: Route 329 (30), Lac Noir, Chemin Régimbald, Baie de l'Ours, Baie de Tiro, Lac Barbeau, Lac des Aulnes, Lac Clef, Chemin Bi-Locheau.
Mercredi: Le Village.
Jeudi: Route 125 (18) du village à Notre-Dame-de-la-Merci.

**Evacuation
Sanitaire
St-Donat**

**Nettoyage
Sanitaire**

**de Réservoir
Septique
Puisard Cave**

J.Gaudet JR.
625, Principale,
St-Donat
424-2412
424-2415

Immeuble Lumi Inc.

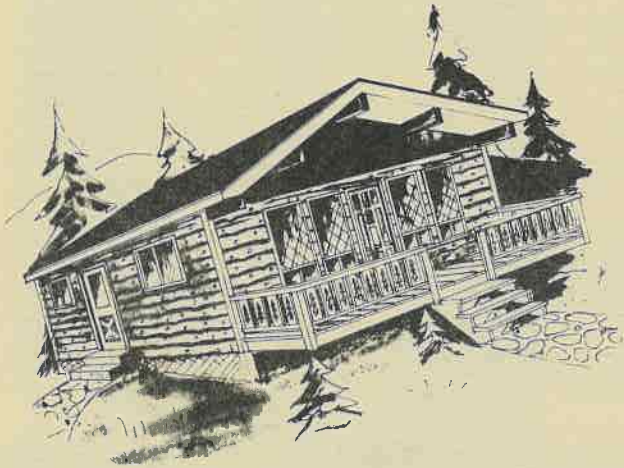


immeubles
LUMI inc.
courtiers

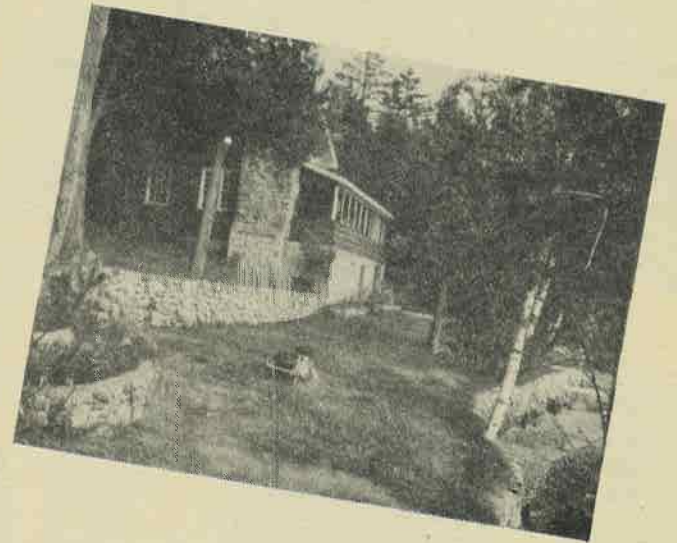
1069 PRINCIPALE, ST-DONAT

Guy Paquette

TEL BUREAU: 424-2119
RES.: 424-5901



Lac Blanc, Camp rustique: 2 c. à c. grand salon cuisine, salle de bain meublée. Accès au lac.



Lac Archambault, Chemin Bilodeau, Terrain 154 x 275, paysagé, Chalet 3 c. à c. salon, foyer véranda, meublée "antique".



Lac Archambault, route 329, Chalet meublée, 2 c. à c. Salon avec foyer, tapis mur à mur fenêtres double neuves. Prix demandé: \$12,000.



Rivière Ouareau, Bord de l'eau Grand terrain Chalet 3 c. à c. salon avec foyer système de chauffage, meublée.



Lac Archambault, Chemin Régimbald, Terrain 220 x 300, paysagé salon avec foyer, 3 c. à c. système chauffage, Meublée.



SKI Mont - Garceau SPECIAL

VENTE PRE-SAISON A LA BOUTIQUE DE SKI

Samedi, le 18 octobre et dimanche, le 19 octobre

Escompte de 20% à 50% sur le matériel de l'an passé

PASSES DE SAISON:

1ère personne	\$150.00
1ère personne (si étudiant de 20 ans et moins)	110.00
2e personne	95.00
13 ans et plus	95.00
12 ans et moins	45.00
Famille (maximum)	400.00

Billets de MONTE PENTE:

Fin de semaine et Fêtes.		
Journée	1/2 journée	
Adultes	\$7.50	\$6.00
Enfants	\$5.00	\$5.00
Semaine (lundi au vendredi)		
Adultes	\$5.00	\$4.00
Enfants	\$4.00	\$4.00

CLUB DE SKI:

Minimum 40 personnes	\$5.00
Gratuit un billet par 20 personnes	

PERIODE DE NOEL:

7 jours de ski consécutifs (10 heures de cours)	\$60.00
Adultes	\$60.00
Enfants	\$50.00
Ecole de ski seulement	\$20.00
SEMAINE DE SKI (excepté période de Noël)	
Adultes	\$50.00
Enfants	\$45.00

Incluant monte-pentes 7 jours
10 heures de cours (lundi au vendredi)

Ecole seulement	\$20.00
CASES:	
Grandes	\$30.00
Petites	\$20.00

ECOLE DE SKI:

HEURES DES COURS:
avant-midi 10.00 a.m. à 12.00 p.m.
après-midi 11.30 a.m. à 3.30 p.m.

PRIX DES LECONS:

Groupe:	\$5.00
Privée: 1 heure	\$15.00
Chaque personne add.	5.00

Leçon privée inclus monte-pentes sur appointement avec le directeur.

Programme: 8 samedis ou 8 dimanches
Janvier à Mars 1976.

Parallèle-Intermédiaire-Débutant

Enfants à partir de 4 ans. Adultes

Heures des cours: 11. a.m. à 1. p.m.

Adultes:	\$35.00
Enfants	30.00
Adultes (avec monte pentes)	75.00
Enfants (avec monte pentes)	70.00

Style Livre & Compétition:

8 samedis, 3 heures de cours

Heures des Cours: 11 a.m. à 1h. p.m.

Ecole seulement \$50.00

Avec monte pentes pour la journée \$90.00

Renseignements: Marcel Gauthier, Serge Garceau.

Directeur de l'Ecole de Ski: Don Dairy Tél.: 424-2121.

ST. DONAT DE MONTCALM,

QUEBEC, CANADA téléphone (819) 424-2121

Venez voir
les nouveautés
pour la saison 1976

Pour la première fois au Québec Organisation d'une semaine du lapin: 11 au 19 octobre

L'Association des éleveurs de lapins du Québec (A.E.L.Q.) en collaboration avec la division de l'Aviculture du service des Productions animales du ministère de l'Agriculture du Québec, travaille présentement à l'organisation d'une "Semaine du Lapin".

Destinée à promouvoir auprès du public québécois l'élevage du lapin de même que la mise en marché de la chair de ce petit animal en vue d'une consommation accrue, la "Semaine du lapin" se tiendra du 11 au 19 octobre prochain.

En effet, grâce à une publicité bien orchestrée et à divers événements sociaux qui seront organisés dans le cadre de cette "Semaine", les organisateurs tenteront de faire mieux connaître le lapin et les possibilités que ce petit animal offre aux éleveurs et aux consommateurs.

Le congrès provincial des éleveurs de lapins du Québec marquera le début de la "Semaine du lapin". Il se déroulera sur les terrains de l'Exposition de St-Hyacinthe, les 11 et 12 octobre, et comprendra une exposition de lapins venus de tous les coins du Québec, qui sera suivie d'un banquet. L'assemblée générale de l'A.E.L.Q. se tiendra le 12 octobre à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe.

Par ailleurs, il peut être intéressant de souligner que, tout au long de la semaine qui suivra tous les cercles d'éleveurs de lapins se feront un devoir de faire connaître le lapin dans le cadre de diverses manifestations locales.

Enfin, pour clôturer la "Semaine du lapin" une autre activité d'envergure provinciale est prévue pour les 18 et 19 octobre, au Centre civique de St-Paul-l'Ermitte. A cette occasion, le public pourra visiter une autre exposition de lapins, qui sera suivie d'une soirée récréative et d'un goûter au lapin. Les visiteurs pourront également goûter à divers plats de lapins qui seront servis dans une brasserie (face au Centre civique) lors de ces deux jours.

En potinant

L'HYDRO-QUEBEC a voulu être le premier à endosser l'idée avancée dans l'éditorial de septembre du Journal Altitude 1350... L'Hydro en ce mercredi, 24 septembre a tout simplement coupé le courant... et tout Saint-Donat a dû chomer de force. Veut, veut pas.. tous ont tenté l'expérience!

André Simard, barbier de son métier, ne pouvant travailler ce mercredi 24 septembre a tout simplement eu le loisir de se ballader pour admirer pour la première fois les merveilleuses couleurs de Saint-Donat.

André tout enthousiasmé a touché le coeur de parents en visite et il les a "décidés" à demeurer avec nous pour participer au Festival des Couleurs. Bienvenu chez nous.

Le RESTAURANT LAURENTIEN fut le premier à décorer pour le Festival des Couleurs. Ne voulant "resté en reste" André est entré dans la ronde. Walter a suivi... et vite la rue Principale a pris un air de fête... Ah! si tous les gens du monde voulaient se donner la main...!

Les Donatiens... grands chasseurs devant l'Eternel... se promènent un peu partout dans les bois de notre belle province... Les histoires... de chasse... commencent! Qui aura la meilleure?

Pour calmer les mordus du ski alpin, nous avons appris de bonne source que la pente de Ski La Réserve sera en opération cet hiver.

Vous les avez vues...couteau en mains.. se promener dans les parterres,, et dans les sous-bois. Elles n'étaient pas dangereuses Ehl bien non! Marie-Paule et Denise étaient tout simplement à la cueillette des champignons

Durant son séjour au Québec, M. Marcel Masse n'a pu résister aux beautés de St-Donat. Il est demeuré parmi nous quelques semaines avant de retourner en Haute-Volta.

Une des questions posée aux concurrents du Rallye des Couleurs se lisait comme suit: "Traduire en français Szent Istvan Forras"??? Les réponses: "je ne connais pas l'allemand"... Mais la meilleure "Base de plein air"... Pour vous renseigner "C'est en hongrois et la traduction est la suivante" "Source de St-Etienne".

Elle n'est pas sortie de chez elle et pourtant elle n'a presque rien manqué du FESTIVAL DES COULEURS! Mais je vous assure qu'elle était aussi fatiguée de voir les autres se démener que si elle avait travaillé sous la tente durant ces

trois jours... Vous l'avez vue de sa fenêtre jeter un oeil à la dérobée notre Louise Beauséjour!

Vous avez vu les Magnifiques macarons des "FETES D'AUTOMNE" que portaient fièrement les organisateurs... Se sont des pièces uniques dû au travail de Madeleine Kenneth. Merci, Madeleine pour ta collaboration.

Merci aussi à Paul Duplessis (Entreprises Electriques St-Donat) pour ses services bénévoles

Si vous rencontrez Gérald Lavoie et Michel Nielly demandez leur à quoi ressemble le cri de l'original... Et s'ils ne vous répondent pas... Allez voir René et Christian Nielly.. eux le savent. Samedi soir le 4 octobre il y aura au sous-sol de l'église un Bingo au profit de la fabrique. Ne le manquez pas!

PETITES ANNONCES
424-2610

Je cherche un emploi travail général de bureau ou comptabilité à temps plein ou partiel Tél.: 424-5225.

A VENDRE
Bois de foyer. Tél.: 424-5997

Tente-roulotte, 4 places, toute équipée. Tél: 424-5351.

Système de chauffage "Air chaud" complet avec réservoir à l'huile 250 gallons. Bonne condition. \$300.00 S'adresser à lot 140, Lac Sylvere en fin de semaine ou téléphoner à 1-514-351-9282 durant la semaine.

Un poêle à bois, 4 ronds; 1 fournaise à l'huile avec baril; 1 poêle a gaz combiné 4 ronds et fourneau; 2 lits pliants avec matelas. Tél; 424-5446 en fin de semaine seulement.

MOT CACHE

Nombre en anglais mot de 10 lettres

O	N	E	F	E	T	D	T	E	S	S	S
W	E	O	E	W	E	H	S	E	V	I	I
T	U	R	E	R	O	N	F	E	N	I	X
R	H	N	D	U	V	E	E	O	V	I	F
T	T	N	S	E	I	G	H	T	R	E	N
Y	U	A	F	I	F	T	E	E	N	T	N
H	N	E	E	T	H	G	I	E	N	T	Y
D	Y	E	N	I	N	Y	T	R	I	H	T
S	I	X	T	Y	F	I	V	E	N	I	N
S	S	E	V	E	N	O	I	L	K	I	M
N	I	N	E	T	Y	F	O	U	R	I	X
D	E	R	D	N	U	H	E	E	R	H	T

1; 2; 3; 4; 5; 6; 6; 7; 7; 8;
9; 9; 10; 15; 18; 20;
39; 40; 65; 94; 100; 1000; 300; 1000,000 ;

COUPON D'ABONNEMENT
AU JOURNAL "ALTITUDE 1350"

"Votre journal au service des Donatiens".
Je désire m'abonner au Journal "Altitude 1350" de St-Donat.

Nom

Adresse

Tél.

Chèque ou mandat de poste \$3.00 pour 1 an.
(Journal mensuel).
Adressé à: "Altitude 1350"
C.P. 1350 - tél.: 424-2610
St-Donat, Cte Montcalm, Qué.

un bon coup d'pouce!
Hubert Côté

VOTRE AGENT
Labatt

Brassée au Québec par la Brasserie Labatt Limitée

Allez chez

CHARETTE ET FRERE ENRG.

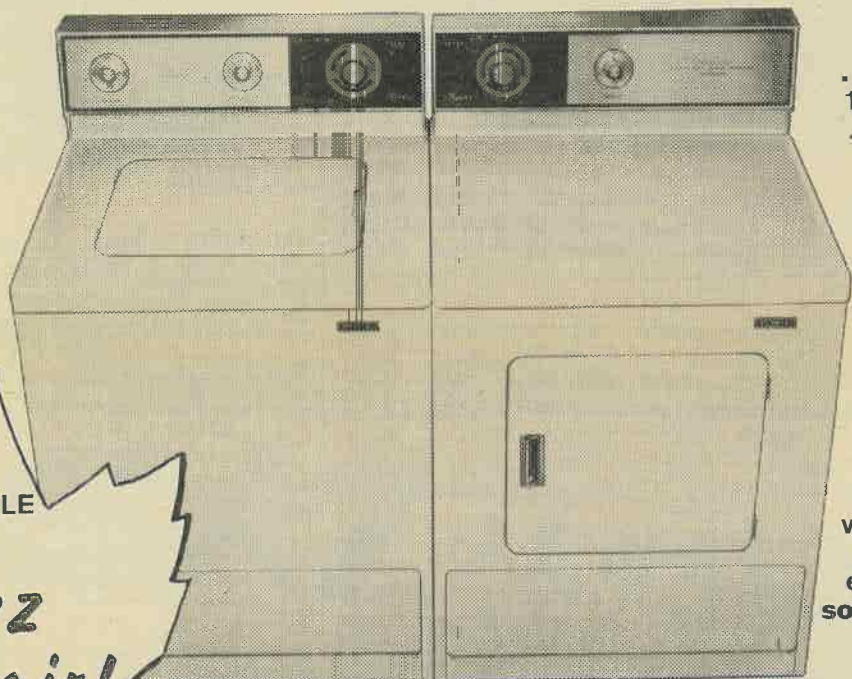
600, Principale, St-Donat

Tél.: 424-2414

à la vente remue-ménage
où les prix spéciaux
sur les laveuses et sècheuses

ROY

vous permettent de ménager



LES LAVEUSES ROY

... des laveuses efficaces qui ont une cuve de 18 livres, ce qui permet de faire la lessive de tous ... même d'une grosse famille ... des laveuses économiques même pour les petits lavages, parce qu'elles possèdent un réglage de niveau d'eau ... des laveuses sûres car un système de verrouillage automatique du couvercle de sécurité fonctionne pendant les 60 secondes qui suivent le cycle d'essorage rotatif ... des laveuses durables car aucune eau ne peut altérer ou corroder le dessus et le couvercle émaillés.

LES SÈCHEUSES ROY ...

Elles ont une grosse capacité ... elles séchent, adoucissent et font revivre tout ce que vous avez lavé. Elles sont rapides et efficaces grâce à leur ventilateur qui extirpe l'humidité en évacuant 200 pieds cubes d'air à la minute. Elles sont solides, belles et durables car recouvertes d'émail Poly-Lure qui brillera comme un miroir pendant toute une vie.

VENTE SPÉCIALE
REMUE-MÉNAGE
D'AUTOMNE:

Venez
nous voir!

Laveuses et sècheuses

ROY

une grande vente remue-ménage
où l'on ménage chez

CHARETTE

ET FRERE ENR.

600, PRINCIPALE
ST-DONAT
TEL.: 424-2414